

3° TOUR DE COUPE DE FRANCE "REGIONALE FEMININE" 2021-22 (we du 17/18 décembre 2021)

Les clubs qui évoluent en championnat régional sont **OBLIGATOIREMENT** engagés en coupe de France régionale

1/ Autorisation de jouer :

- Les joueuses de 15 et 16 ans (nées en 2006 et 2005) ne sont pas autorisées à participer à cette compétition même celles autorisées en championnat. En cas de non-respect de cet alinéa, le match sera donné perdu par pénalité.
- Le club peut aligner 14 joueuses sur la feuille de match, sans limitation de licences de type B, D ou E. En revanche, les licences de type C ne sont pas autorisées sur les feuilles de match des rencontres de coupe de France. Si une joueuse titulaire d'une licence C participe à une rencontre, cette dernière sera automatiquement donnée perdue par pénalité.
- Les clubs ne peuvent engager qu'une équipe formée des joueurs disputant habituellement l'épreuve officielle dans laquelle ils sont engagés (ne pas avoir évolué au niveau supérieur). En cas de non-respect de cet alinéa, le match sera donné perdu par pénalité.

2/ Convention :

- Les équipes sous convention peuvent évoluer en Coupe de France à la condition de ne faire jouer aucune joueuse ayant évolué au moins une fois au niveau supérieur **sous peine de match perdu par pénalité**.
- Les équipes doivent s'assurer avant chaque rencontre que les joueuses soient bien répertoriées dans GESTHAND comme figurant officiellement sur la liste de la convention au jour du match. **ATTENTION** : Si une joueuse d'une convention ressort « non enregistrée » le jour du match, **la rencontre sera déclarée perdue par pénalité** pour l'équipe concernée.

3/ Jours et horaires des matches :

- Samedi entre 18 h et 21 h, dimanche entre 14 h et 16 h. Les matches peuvent se dérouler en dehors de ces tranches horaires seulement si les deux clubs **se sont entendus préalablement**. Elles peuvent aussi se dérouler en semaine sous réserve d'un accord préalable du club adverse. Si accord pour jouer en semaine, procéder à une demande de report pour saisir le jour convenu.
- La Coupe de France reste prioritaire sur les autres compétitions, **aucune demande de report ne sera acceptée** par la Commission quel que soit le motif. Si un match de championnat ou autre compétition est programmé sur ce tour de coupe de France, il devra être reporté.
- Après enregistrement de la conclusion de match dans GESTHAND, toute modification sera facturée.

MATCH	CLUB RECEVANT	N° CLUB		CLUB VISITEUR	N° CLUB
1	CAPO LIMOGES HANDBALL	6087001	/	PERIGUEUX	6024022
2	SAINT YRIEIX	6016040	/	GIRONDINS DE BORDEAUX BASTIDE HANDBALL CLUB	6033145
3	BRUGES 33 HANDBALL	6033015	/	LEOGNAN HANDBALL	6033030
4	LEVEZOU SEGALA HANDBALL	6112033	/	ROC AVEYRON HANDBALL	6112001
5	PECHBONNIEU COTEAUX HB	6131040	/	HBC MURET	6131022
6	CASTANET RAMONVILLE AUZEVILLE HB	6131018	/	PAMIERIS	6109005
7	HBC LUCQ DE BEARN ©	6064082	/	OSSAU HANDBALL CLUB	6064098
8	ASSON SPORTS	6064008	/	EXEMPT	
9	AL CALLACOIS	5322003	/	ENTENTE BAS LEON (GUICLAN) ©	5329049
10	ST MALO EMERAUDE ©	5335023	/	ASPTT SAINT-LO	5950022
11	CA EVRON	6253003	/	ESPERANCE HB CHARTRES-BZH	5335004
12	PLOUDIRY/SIZUN HANDBALL ©	5329053	/	HERMINE KERNIC HB	5329054
13	LA CHAPELAINE	6244038	/	AL CHATEAUBRIANT	6244004
14	AL LOUDEAC HB ©	5322008	/	ST NAZAIRE HB	6244007
15	ES PLESCOP HB	5356015	/	CJ BOUGUENAIIS HB	6244027
16	LESNEVEN LE FOLGOET HB	5329004	/	HBC BRIEC	5329115
17	SAINT AVERTIN SPORTS	5437027	/	ASPTT CHATEAUROUX 36	5436019
18	MONTAIGU VHB	6285078	/	POUZANGES VHB	6285028
19	ESCALE ORLEANS	5445039	/	USM DE MONTARGIS HANDBALL	5445004
20	AAEEC PONTS DE CE* ©	6249001	/	UNION SAUMUR DOUE	6249077

MATCH	CLUB RECEVANT	N° CLUB		CLUB VISITEUR	N° CLUB
21	HBC BENET	6285054	/	LEZAY FRHB	6079014
22	HBC MAMERS	6272026	/	EXEMPT	
23	PRAHECQ HBC	6079019	/	EXEMPT	
24	AVENIR CLUB ISSOLDUNOIS HANDBALL	5436002	/	EXEMPT	
25	HANDBALL CLUB ANZIN	5759120	/	A.C. SOISSONS HANDBALL	5702013
26	MON'SPORT HANDBALL	5759056	/	SAINT QUENTIN	5702030
27	LITTRY HBC	5914043	/	COURSEULLES H.B.C	5914010
28	HAND BALL CLUB LAONNOIS	5702011	/	COURMELLES se déplace	5702004
29	E.S. FALAISE PUTANGES ©	5914002	/	ES TROARN	5914026
30	RACING CLUB BOLBEC HB	5976014	/	ABBEVILLE EAL ©	5780002
31	GRAVELINES USHB	5759030	/	MARCQ HANDBALL	5759040
32	PEVELE HANDBALL CLUB ©	5759107	/	EXEMPT	
33	PARIS UC	5875005	/	HBC GAGNY	5893002
34	US LAGNY-MONTÉVRAIN reçoit	5877016	/	VILLIERS EC	5894035
35	HOUILLES-LE VESINET-CARRIÈRES HB	5878046	/	FRANCONVILLE ELITE VAL D OISE ©	5895011
36	ES VITRY	5894040	/	AS MANTAISE	5878002
37	PARIS SC	5875056	/	ES MONTGERON	5891003
38	TU VERRIÈRES	5891037	/	EXEMPT	
39	SC BERNAY	5927006	/	EXEMPT	
40	ST-MARCEL VERNON HB	5927030	/	EXEMPT	
41	MARLY	5657042	/	INGWILLER BOUXWILLER	5667097
42	RAMBERVILLERS SPORTS ET LOISIRS RAMBUVETAIS	5688003	/	HB MASEVAUX se déplace	5668024
43	P2H HANDBALL	5654080	/	TOUL HANDBALL CLUB se déplace	5654031
44	US WITTENHEIM/ENSISHEIM	5668049	/	JA MAICHE ©	5225008
45	HBC QUINGEY VAL DE LOUE	5225061	/	H.B.C. VAROIS-ARC	5221043
46	SELTZ	5667048	/	ECKBOLSHEIM	5667022
47	TAISSY CLUB HANDBALL	5651014	/	EXEMPT	
48	SEMUR	5221040	/	EXEMPT	
49	HBC LOUDES	5143019	/	HANDBALL NORD LOZERE	5115030
50	ENT. ST GERMAIN BLAVOZY/HO LE PUY	5143052	/	ECHALAS HBC	5169018
51	GRENOBLE SMH/GUC	5138052	/	US ST-EGREVE HANDBALL	5138002
52	HBC SALLANCHES	5174015	/	HBC LA FILLIERE	5174017
53	HANDBALL CLUB DE LYON	5169031	/	MARCY L ETOILE HB	5169036
54	BEAUJOLAIS VAL DE SAONE HANDBALL	5169012	/	RHODIA-CLUB HB PAYS ROUSSILLONNAIS ©	5126036
55	HB CHAMALIERES	5163008	/	EXEMPT	
56	DOLE / CHAUSSIN ©	5239001	/	EXEMPT	
57	VALLIS AUREA HBC	6306022	/	PAYS DE GRASSE ASPTT	6306054
58	LIVRON HANDBALL	5126022	/	CLUB SPORTIF MARGUERITTOIS	6130009
59	HB 07 LE TEIL	5107023	/	EXEMPT	
60	HBC CLERMONT SALAGOU	6134030	/	EXEMPT	
61	CARROS H.B.C.	6306011	/	EXEMPT	

MATCH	CLUB RECEVANT	N° CLUB		CLUB VISITEUR	N° CLUB
62	LATTES HANDBALL	6134005	/	EXEMPT	
63	GARDANNE HANDBALL	6313014	/	EXEMPT	
64	GAP HANDBALL ©	6305004	/	EXEMPT	